Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE ÉCONOMIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence Éco

Économie - C5 : Responsabilité professionnelle

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-ECO-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Situer sa mission et analyser le cadre du projet (3 questions) **Page 3**

2. Construire une proposition économiquement et environnementalement responsable (3 questions) **Page 5**

3. Préparer l'action et coopérer au sein de l'équipe (3 questions) **Page 7**

4. Évaluer sa pratique et proposer une amélioration (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceeco.fr/assets/annales/licence-eco/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Économie - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Situer sa mission et analyser le cadre du projet

Assistant ou assistante chargé de mission chez ÉcoLien Conseil, vous contribuez à un atelier de diagnostic sur les pratiques de réduction des pertes alimentaires de huit commerces indépendants. Vous devez distinguer vos responsabilités de celles du responsable et appliquer les règles de conduite professionnelle, notamment pour protéger les données des participants.

Rôle et responsabilités

Question 1.1. Présentez deux missions qui vous sont confiées et deux limites de votre responsabilité. Pour chaque limite, indiquez à qui vous devez rendre compte ou demander validation.

La mission consiste à contribuer à un diagnostic collectif sur les pertes alimentaires, sans réaliser un audit réglementaire ni délivrer une certification. Je peux recueillir et consolider les données, vérifier les calculs, préparer les supports et signaler les difficultés. En revanche, certaines décisions relèvent du responsable.

Limite de responsabilité	Validation ou interlocuteur
Fixer le périmètre du projet ou arbitrer le budget	Demander une décision au responsable de mission.
Valider les supports ou autoriser leur diffusion	Obtenir la validation du responsable avant usage ou diffusion.

Je lui rends également compte des risques rencontrés et lui propose des améliorations, sans prendre seul les décisions qui dépassent mon rôle.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Je recueille, consolide et vérifie les données, puis prépare les supports. Le responsable fixe le périmètre, arbitre le budget et valide les supports et leur diffusion.

Conduite professionnelle

Question 1.2. Relevez deux règles de conduite professionnelle à appliquer lors de la collecte et du traitement des données des commerces, puis expliquez le risque que chacune permet de prévenir.

Deux règles protègent les participants et la qualité du diagnostic :

- **Ne recueillir que les données nécessaires** : cela limite l'exposition d'informations personnelles et le risque d'un usage sans rapport avec l'objet de l'atelier.
- **Conserver les réponses nominatives dans l'espace autorisé à l'équipe et restituer des résultats agrégés** : cela évite la divulgation des réponses d'un commerce et son identification par les autres.

Ces précautions permettent de traiter les informations avec confidentialité et de maintenir la confiance des commerces participants.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Collecter uniquement les données nécessaires, protéger les réponses nominatives et communiquer des résultats agrégés.

Confidentialité

Question 1.3. Une participante vous demande de lui communiquer le fichier nominatif des réponses des autres commerces. Indiquez votre conduite immédiate et la personne à alerter, en justifiant votre réponse à partir des consignes du DT 3.

Je refuse immédiatement de transmettre le fichier et rappelle que les réponses identifiables d'un commerce ne peuvent pas être communiquées à une autre participante. Les restitutions collectives doivent présenter des résultats agrégés ; les réponses nominatives restent dans l'espace autorisé à l'équipe projet.

J'informe le responsable de mission, car cette demande concerne des données identifiables et présente un risque de confidentialité. Le DT 3 prévoit de ne pas transmettre ces données et de signaler au responsable toute demande inhabituelle ou tout incident.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Refuser la transmission, rappeler la confidentialité et alerter le responsable de mission en raison du risque lié aux données identifiables.

2. Construire une proposition économiquement et environnementalement responsable

Vous comparez deux modalités de réalisation d'un atelier pour huit commerces : sur site ou à distance. À partir des durées, coûts fixes, distances et facteurs d'émission fournis, vous devez évaluer leur compatibilité avec le budget maximal de 1 200 € HT et justifier un choix en tenant compte des limites des données.

Calcul des coûts

Question 2.1. Calculez le coût total HT de chacune des options A et B. Pour chaque option, détaillez le coût du temps de travail, ajoutez le coût fixe et indiquez l'écart entre le coût total et le budget maximal.

Option	Coût du travail	Coût total HT	Marge sous le budget
A	(6 + 4) × 35 = 350 €	350 + 90 = 440 €	1 200 - 440 = 760 €
B	(7 + 4) × 35 = 385 €	385 + 160 = 545 €	1 200 - 545 = 655 €

Le coût du travail correspond aux heures de préparation et d'animation, valorisées à 35 € HT par heure. On ajoute ensuite le coût fixe propre à chaque option. La marge indique de combien le coût total reste inférieur au budget maximal de 1 200 € HT. Les deux options sont donc financièrement compatibles avec le plafond, et l'option A laisse la marge la plus importante.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Option A : 440 € HT, soit 760 € sous le budget. Option B : 545 € HT, soit 655 € sous le budget. Les deux respectent le plafond.

Émissions de transport

Question 2.2. Calculez les émissions de transport de l'option A en kg CO_2e. Indiquez les émissions de l'option B selon les données fournies et expliquez en une phrase pourquoi cette comparaison ne constitue pas un bilan carbone complet du projet.

Pour l'option A, les émissions du déplacement de l'équipe se calculent avec la formule distance × facteur d'émission : 80 km × 0,192 kg CO_2e/km = 15,36 kg CO_2e. Pour l'option B, la distance de l'équipe est nulle : les émissions de transport indiquées par les données sont donc de 0 kg CO_2e. Ces valeurs concernent uniquement les déplacements comptabilisés pour l'équipe intervenante.

Ce n'est pas un bilan carbone complet du projet : les émissions des outils numériques et des équipements, ainsi que les éventuels déplacements des participants, ne sont pas incluses.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Option A : 15,36 kg CO_2e de transport. Option B : 0 kg CO_2e de transport pour l'équipe, selon les données fournies.

Recommandation

Question 2.3. Recommandez une option ou une variante. Justifiez votre choix en prenant en compte le budget, l'objectif de participation des huit commerces, les conséquences environnementales et au moins une limite des données disponibles. Si vous proposez une variante, chiffrez-la à partir des éléments du DT 2.

Je recommande l'option B, à distance : son coût total de 545 € HT reste sous le plafond de 1 200 € HT, avec une marge de 655 €. Elle évite les déplacements de l'équipe, contrairement à l'option A, qui émet 15,36 kg CO_2e pour le transport indiqué. Le format à distance peut faciliter la participation des huit commerces en supprimant leur trajet, mais cela dépend de leur disponibilité et de leur accès aux outils numériques.

La comparaison environnementale reste partielle, car les émissions du numérique, des équipements et des déplacements éventuels des participants ne sont pas comptabilisées. Il convient donc de vérifier les conditions de participation des huit commerces et de présenter ce choix comme fondé sur les seules données disponibles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Choix recommandé : option B, à distance. Coût : 545 € HT, sous le plafond. Transport de l'équipe : 0 kg CO_2e selon les données fournies. Vérifier l'accès des huit commerces et signaler les émissions exclues.

3. Préparer l’action et coopérer au sein de l’équipe

Le projet se déroule sur dix jours ouvrés, avec des tâches successives de recueil, de consolidation, de préparation des supports, puis d’animation et de compte rendu. Vous devez organiser les responsabilités et validations, traiter un retard de données sans compromettre la fiabilité de l’analyse et proposer des pratiques de coopération.

Planification

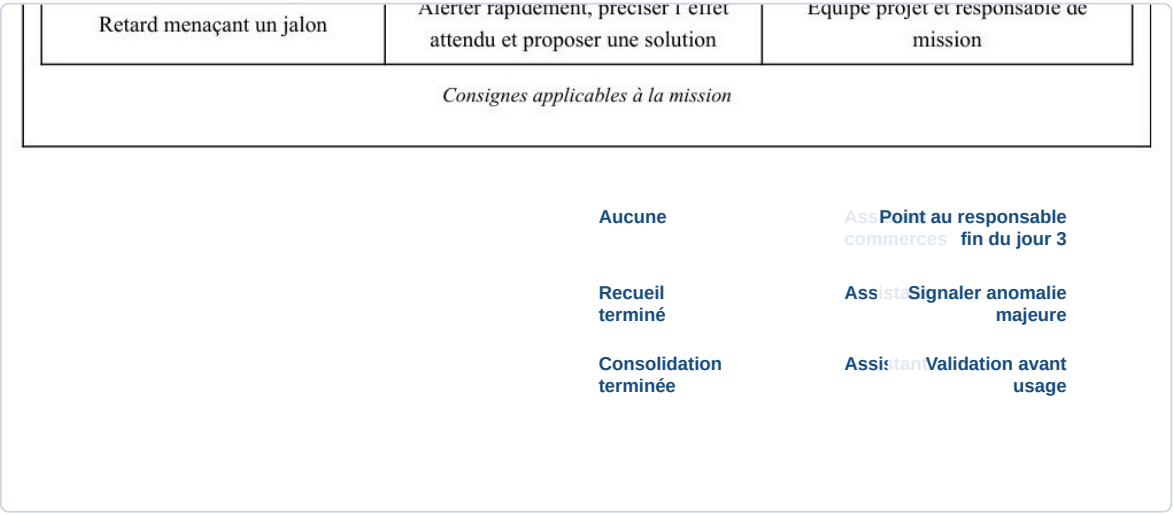
Question 3.1. À l’aide du DR 1, renseignez les tâches, leurs dépendances et les points de validation. Proposez une répartition cohérente des responsabilités entre l’assistant ou l’assistante chargé de mission, le responsable et les commerces participants.

À reporter dans le DR 1 : le recueil se déroule des jours 1 à 3, la consolidation les jours 4 et 5, puis la préparation des supports les jours 6 et 7. L’atelier et le compte rendu sont réalisés par l’équipe projet des jours 8 à 10, une fois les supports validés. Le responsable valide les supports avant usage et le compte rendu avant diffusion, au plus tard trois jours ouvrés après l’atelier.

Tâche	Dépendance	Responsable ou personnes concernées	Validation ou information
Recueil des données	Aucune	Assistant et commerces participants	Point d’avancement au responsable à la fin du jour 3
Consolidation et vérification	Recueil terminé	Assistant	Signaler les anomalies majeures au responsable
Préparation des supports	Consolidation terminée	Assistant	Validation du responsable avant usage

Les commerces fournissent les données et vérifient les informations les concernant. La restitution collective est agrégée et anonymisée.

DR 1 : dépendances, responsables et validations



✓ RÉPONSE À RETENIR

Jours 1 à 10 : recueil, consolidation, préparation validée, puis atelier et compte rendu validé avant diffusion.

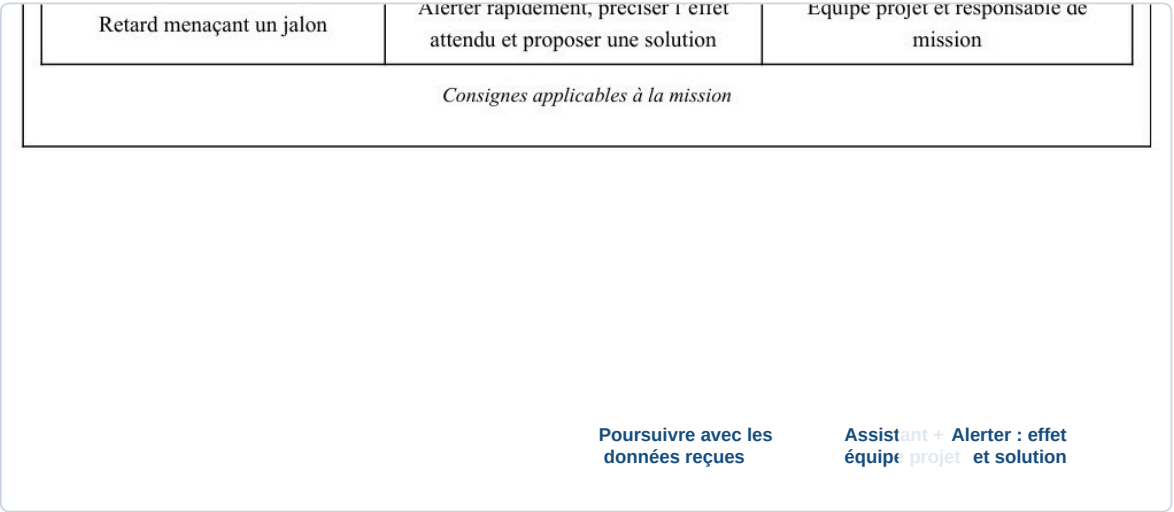
Gestion d’un aléa

Question 3.2. Un commerce n’a pas transmis ses données à la fin du jour 3. Proposez une action immédiate, une solution de continuité qui préserve la fiabilité de l’analyse et une modalité d’information du responsable.

À la fin du jour 3, relancer immédiatement le commerce et consigner cette relance. Informer rapidement le responsable et l’équipe projet du retard, de son effet possible sur le jalon de consolidation et de la continuité proposée.

Poursuivre avec les données déjà reçues, en indiquant explicitement la donnée manquante et sans la remplacer par une valeur supposée. Intégrer les données du commerce si elles arrivent ensuite, après vérification. Signaler au responsable toute anomalie importante avant son intégration à la synthèse.

DR 1 : action et continuité en cas de donnée manquante



✓ RÉPONSE À RETENIR

Relancer et consigner, informer le responsable et l’équipe, puis poursuivre avec les données reçues en signalant la donnée manquante sans l’estimer.

Coopération

Question 3.3. Indiquez deux pratiques de coopération utiles au travail en équipe ou en réseau pendant ce projet. Pour chacune, précisez le bénéfice attendu pour la qualité du travail ou le respect des délais.

Partager régulièrement l’avancement avec l’équipe : tâches en cours, difficultés et échéances. Cette pratique permet de coordonner les contributions et de repérer assez tôt un retard menaçant un jalon.

Vérifier les données et se répartir les contrôles, puis solliciter le responsable pour toute anomalie majeure ou décision dépassant son périmètre. Cela améliore la fiabilité de la synthèse et garantit que les supports et le compte rendu sont validés avant leur usage ou leur diffusion.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Partager l’avancement pour coordonner les tâches et tenir les délais ; vérifier les données et solliciter les validations nécessaires pour fiabiliser les livrables.

4. Évaluer sa pratique et proposer une amélioration

Après l'atelier, vous analysez les indicateurs de participation, de questionnaires exploitables, de dépenses et de délai de transmission du compte rendu. Vous devez distinguer les résultats observés de leurs limites d'interprétation, évaluer votre contribution et formuler des actions correctives mesurables.

Analyse des résultats

Question 4.1. Analysez les résultats du tableau. Relevez deux objectifs atteints ou non atteints et expliquez une limite d'interprétation liée au nombre de commerces participants ou de questionnaires exploitables.

Le budget est respecté : 1 110 € dépensés pour un plafond de 1 200 €. Les autres indicateurs sont en écart : 7 commerces sur 8 ont participé, 6 questionnaires sont exploitables au lieu d'au moins 7, et le compte rendu a été transmis en 4 jours au lieu de 3 au maximum. Ces résultats décrivent le déroulement de l'action, mais ne prouvent pas que les pertes alimentaires ont diminué. Avec seulement 7 participants et 6 questionnaires, les constats sont limités et difficilement généralisables à l'ensemble des commerces.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Budget respecté ; participation, questionnaires exploitables et délai non conformes. Le faible nombre de réponses limite la généralisation et ne démontre pas une réduction des pertes alimentaires.

Autoévaluation

Question 4.2. À l'aide du DR 2, réalisez une autoévaluation de votre contribution en renseignant au moins deux points d'appui et deux axes d'amélioration. Reliez chaque axe à un fait ou à un indicateur du projet.

Cette autoévaluation s'appuie sur les résultats constatés. Le budget est resté sous le plafond et les écarts de participation, de questionnaires et de délai doivent être reconnus. Pour la confidentialité, la synthèse collective doit rester agrégée. Les actions proposées ci-dessous visent à améliorer l'anticipation et la fiabilité du suivi lors d'une prochaine action.

Élément évalué	Fait ou indicateur observé	Point d'appui ou axe d'amélioration	Action de progression envisagée
Organisation et jalons	Compte rendu transmis en 4 jours	Axe : délai maximal de 3 jours dépassé	Préparer le compte rendu plus tôt et réserver un temps de validation
Fiabilité et traitement des données	6 questionnaires exploitables	Axe : objectif d'au moins 7 non atteint	Suivre les retours et relancer les commerces avant la clôture
Coopération et communication	Atelier collectif prévu avec les commerces	Appui : démarche collective	Partager régulièrement l'avancement avec l'équipe
Responsabilité et confidentialité	Dépenses de 1 110 € pour un plafond de 1 200 €	Appui : budget maîtrisé ; restituer les résultats sous forme agrégée	Maintenir le contrôle des données avant diffusion

DR 2 complété : autoévaluation

Élément évalué	Fait ou indicateur observé	Point d'appui ou axe d'amélioration	Action de progression envisagée
Organisation et respect des jalons	Compte rendu : 4 j	Délai dépassé	Anticiper la rédaction
Fiabilité et traitement des données	6 questionnaires	Seuil de 7 non atteint	Relancer avant clôture
Coopération et communication avec l'équipe	Atelier collectif prévu	Démarche collective	Partager l'avancement
Responsabilité professionnelle et confidentialité	Dépenses : 1 110 €	Budget maîtrisé	Contrôler avant diffusion

✓ RÉPONSE À RETENIR

Points d'appui : démarche collective et budget maîtrisé. Axes de progrès : respecter le délai de transmission et atteindre au moins 7 questionnaires exploitables.

Amélioration continue

Question 4.3. Formulez deux mesures d'amélioration applicables à une prochaine action. Pour chacune, précisez le problème visé, la personne ou le groupe responsable et un indicateur vérifiable de suivi.

Les mesures doivent répondre aux écarts observés et être suivies par des indicateurs vérifiables. L'assistant ou l'assistante chargé de mission organise les relances et la préparation du compte rendu ; le responsable conserve la validation avant diffusion.

Problème visé	Mesure et responsable	Indicateur de suivi
Participation et questionnaires insuffisants	L'assistant relance les commerces avant la fin du jour 3 et suit les réponses ; les commerces vérifient leurs données.	8 commerces participants et au moins 7 questionnaires exploitables.
Compte rendu transmis avec retard	L'assistant prépare le compte rendu dès l'atelier terminé ; le responsable prévoit rapidement sa relecture et sa validation.	Compte rendu transmis après validation dans les 3 jours ouvrés suivant l'atelier.

Le suivi est réalisé à la clôture de l'action, puis comparé aux objectifs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Relancer les commerces avant le jour 3 pour viser 8 participants et au moins 7 questionnaires exploitables ; anticiper rédaction et validation pour transmettre le compte rendu sous 3 jours ouvrés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'économie de la session 2026, code 26-LIC-ECO-EP1, dure deux heures et porte un coefficient indicatif de 3,0. Elle évalue le bloc RNCP39017BC05 autour d'un atelier de diagnostic des pratiques de réduction des pertes alimentaires auprès de commerces indépendants. Les tâches mobilisent l'analyse des coûts et émissions, la confidentialité, la planification, la coopération, l'autoévaluation et l'amélioration continue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Coût du temps de travail : Ct = nombre d'heures × 35 € HT ; coût total : Ctotal = Ct + coût fixe.
- Émissions du déplacement : E = distance en km × facteur d'émission en kg CO_2e/km.
- L'option A émet 80 × 0,192 = 15,36 kg CO_2e pour le transport de l'équipe.
- Les réponses identifiables restent dans l'espace autorisé à l'équipe ; les restitutions collectives utilisent des résultats agrégés.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec leur méthode et leurs unités, puis comparez chaque coût au budget maximal de 1 200 € HT.
- Ne confondez pas émissions de transport et bilan carbone complet : les émissions numériques et celles des déplacements des participants sont exclues.
- Respectez les dépendances et jalons : recueil jusqu'au jour 3, consolidation jusqu'au jour 5, supports validés avant usage.
- Appuyez l'analyse et l'autoévaluation sur des faits mesurables ; les indicateurs de déroulement ne démontrent pas une réduction effective des pertes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le coût total des deux options ?

Multipliez les heures de préparation et d'animation par 35 € HT, puis ajoutez le coût fixe. L'option A coûte 440 € HT : 10 × 35 + 90. L'option B coûte 545 € HT : 11 × 35 + 160.

Q : Pourquoi les émissions de l'option à distance ne prouvent-elles pas qu'elle est sans impact carbone ?

Les données attribuent zéro kilomètre de déplacement à l'équipe pour l'option B, mais elles excluent les émissions des outils numériques, des équipements et des déplacements éventuels des participants. Le résultat ne constitue donc pas un bilan carbone complet.

Q : Quel est le barème global et quelle durée faut-il prévoir pour chaque partie ?

Le sujet répartit 20 points entre quatre parties de 5 points chacune et dure deux heures. Aucune durée officielle par partie n'est indiquée ; répartissez le temps selon les tâches, en réservant un moment aux calculs et à la relecture.

Q : Que faut-il démontrer pour répondre aux critères d'évaluation du sujet ?

Justifiez les choix à partir des données du sujet, explicitez les calculs et leurs limites, respectez la confidentialité et distinguez les décisions relevant de votre rôle de celles qui nécessitent une validation du responsable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceeco.fr/assets/annales/licence-eco/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Économie - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Économie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.